

INSCRIPTIONS JUDO POUR LA SAISON 2015/2016

TARIF SAISON 2015-2016 :

- **Cours Galipettes** : 37 euros de licences + droits d'inscriptions et 70 euro/ trimestre soit 247 euro l'année
- **Cours JUDO (tout âge)** : 37 euros de licences + droits d'inscriptions et 70 euro/ trimestre soit 247 euro l'année.
- **Cours SELF DEFENSE (JUIJITSU et MMA)** : 57 euros de licences + droits d'inscriptions et 70 euro/ trimestre soit 267 euro l'année.

Possibilité de faire 3 chèques qui seront débités suivant les trimestres :

- 107 euro (70 + 37) pour le judo ou 127 euro (70 + 57) pour le Self-Défense débité en Septembre
- 70 euro débité en Janvier
- 70 euro débité en Avril

REDUCTIONS POSSIBLE :

- La troisième personne de la même FAMILLE ne paye que la licence
- Les personnes habitant SENLIS peuvent se renseigner au près de la MAIRIE pour le « PASS FAMILLE » aide allant de 60 à 70 euro par enfants suivant certains critères.
- Aide du conseil Général (en attente de confirmation pour la saison 2015/2016)
- Le club accepte les chèques ANCV et COUPON SPORT

PIECES A FOURNIR :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- La note d'information signée.
- La feuille de licence de la fédération française de JUDO datée et signée (courant septembre).
- Certificat médical : « APTE à la pratique du JUDO à l'ENTRAINEMENT et en COMPETITION »
- La totalité du règlement par chèque ou espèces

(1) M. ADRIANO Jean-Manuel 156, rue Louis Drouart 60940 MONCEAUX
Tél : 06 62 07 53 49 Email : gssenlis.judo@wanadoo.fr

NOTE D'INFORMATION

(À retourner signée par les parents)

1. LES CERTIFICATS MEDICAUX :

POUR DES RAISONS DE RESPONSABILITÉ, les parents devront s'engager à donner le **certificat médical** avant les vacances de la Toussaint. Dans le cas contraire le club se réserve le droit d'interdire l'accès au dojo, sans remboursement des frais engagés (licence + cotisation 1er, 2ème et 3ème trimestres).

2. LA LICENCE ASSURANCE

La Fédération Française de Judo a souscrit, auprès de la Mutuelle des sportifs, un contrat de prévoyance « SPORTMUT » qui permet de bénéficier, au-delà du régime de base attaché à la licence, de garanties complémentaires (invalidité permanente, décès, indemnités journalières).

Tout licencié désireux de souscrire une garantie optionnelle devra remplir le formulaire de souscription mis à disposition par le club, et de le renvoyer à GRAS SAVOYE en joignant un chèque du montant de l'option choisie à l'ordre de la Mutuelle des sportifs.

3. LE DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités pédagogiques dirigées par le club, votre enfant sera amené à participer à des actions qui auront un caractère de promotion (calendrier du club, photos de groupe, photos de podium ...). Des photographies peuvent conduire à ce qu'il apparaisse dans la presse ou les médias.

À ce titre, nous vous demandons l'autorisation pour que votre enfant participe à toutes les activités, sans restriction sur le droit à l'image que vous pouvez exercer et cela pour une durée de 70 ans (texte de la licence fédéral).

Je, soussigné(e), père, mère, tuteur (rayez la mention inutile) de l'enfant (NOM – Prénom)
_____ atteste avoir pris connaissance de la note d'information.

Date :

Nom et signature du responsable :

FICHE D'INSCRIPTION JUDO

POUR LA SAISON 2015/2016

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :(complète)

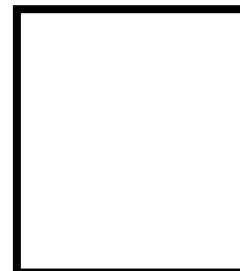


Photo Obligatoire

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

E-mail :

Grade :

Je désire inscrire mon enfant dans les cours suivants :

OBSERVATIONS PARTICULIERES :

Cadre Réserve au Club

Feuille Licence	Chèque Licence	C. M Pratique JUDO	C.M Pratique Compétitions	NOTES INFOS	Chèque 1 ^{er} Trimestre	Chèque 2 ^{ème} Trimestre	Chèque 3 ^{ème} Trimestre

EMPLOI DU TEMPS 2015/2016

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
GALIPETTES (18mois à 36mois)			10h00 à 10h45			10h00 à 10h45
3/4 ans débutants	17h30 à 18h30		16h15 à 17h15			9h00 à 10h00
5/6 ans confirmés	18h30 à 19h30		14h00 à 15h00			9h00 à 10h00
7/9 ans			15h00 à 16h15		17h30 à 18h45	
10/14 ans			17h30 à 18h45		18h45 à 20h00	
ADULTES JUDO (+15 ans)	19h30 à 21h30		19h30 à 21h30			
KATA			18h45 à 19h30			
SELF-DEFENSE (jujitsu, MMA, grappling...)		19h30 à 21h00			20h00 à 21h30	

REPRISE DES COURS A PARTIR DU :

LUNDI 07 SEPTEMBRE 2015